

SIDEFAGE

Pour nos grands-parents, la gestion des déchets n'était vraiment pas un souci car tout était utilisé au maximum et lorsqu'un objet n'avait plus son utilité il finissait dans un creux à proximité de la maison. Ce n'était pas l'idéal mais les quantités étaient très faibles. La production des déchets s'est accrue de plus de 60% en France depuis les années 1970.

Plus le temps passe et plus notre consommation et nos besoins augmentent, de ce fait les déchets que nous produisons représentent des volumes énormes. Depuis l'année dernière je représente avec Denis Mouchet maire de Saxel, le SIVOM de la Vallée Verte au SIDEFAGE qui se situe à Bellegarde sur Valserine.

Le SIDEFAGE regroupe en plus du SIVOM, 13 communautés de communes et 7 communes indépendantes. Cela représente 77 communes de Haute Savoie, 73 communes de l'Ain pour une population d'environ 330.000 personnes.

Nous sommes 58 délégués et le comité syndical se réunit une fois par mois au siège à Bellegarde vers l'usine d'incinération. Des commissions ont été créées pour permettre de travailler en plus petit nombre. Denis Mouchet participe aux réunions des commissions Marchés et Techniques et pour ma part aux commissions Recyclage et Compostage.

Le SIDEFAGE a donc plusieurs missions à remplir dont une très importante celle de l'incinération des déchets. L'usine de Bellegarde a deux fours qui ont une capacité annuelle d'incinération de 120.000 tonnes de déchets ménagers. Les deux fours ont une capacité d'in-

cinération de 8 tonnes/heure avec une température toujours supérieure à 850°C pour optimiser la combustion des déchets. L'unité fonctionne 24h/24 7jours/7.

L'usine valorise la chaleur fournie par la combustion des déchets en produisant de l'électricité grâce à un turbo alternateur.

Le quart de l'énergie est utilisé pour le fonctionnement sur le site et le surplus est revendu à EDF. Cela représente environ 60.000 Mégawatt-heures par an et la partie vendue permet d'alimenter en électricité environ 10.000 habitants. Ce type d'installation est très surveillé et les contrôles nombreux. Ils sont réalisés par des organismes indépendants de manière programmée mais aussi de manière inopinée.

Des analyses sont faites régulièrement à proximité de l'usine mais aussi grâce à une station d'analyse située à St Germain-sur-Rhône. Un suivi est également fait depuis la création de l'usine avec des prélèvements de lait chez un agriculteur riverain.

Pour éviter le manège incessant des camions sur Bellegarde, le choix du transport des déchets à l'usine s'est tourné vers le rail et des quais de Transfert ont été créés un à Etrembières et l'autre à Crozet.

Pour le SIVOM de la Vallée verte le volume d'ordures ménagères représente 1856.47 tonnes et les déchets ménagers encombrants 285.60 tonnes qui viennent de la déchetterie soit un total incinéré de 2142.07 tonnes pour l'année 2008.

Le volume des déchets augmente sensiblement chaque année, en 2005 : 2067,38 t, en 2006 :

2093,18 t et en 2007 : 2124.83 t Bien sur cela a un coût important pour nos collectivités mais c'est une dépense obligatoire, l'environnement et notre cadre de vie doivent être préservés.

La seule solution pour diminuer cette charge financière est de réduire les volumes à la source. Malheureusement ce ne sont pas les entreprises de grandes distributions ni les producteurs qui chercheront des solutions.

Chacun d'entre nous peut être acteur et doit dans la mesure du possible mettre sa pierre à l'édifice. Des solutions simples s'offrent à nous des containers de tri sélectif sont à disposition et nous avons une déchetterie remarquable dans la Vallée. J'en profite pour remercier Guy Roch qui assure un suivi et un contrôle exemplaire de celle-ci.

Plusieurs études sont en cours sur la gestion des déchets soit par le SIDEFAGE, soit par le Conseil Général de Haute-Savoie et j'espère que les pistes suivies nous proposeront des solutions pour un meilleur traitement de nos déchets.

Cette année avec le SIVOM nous allons vous proposer de mettre en place du compostage individuel ce qui permettrait d'avoir un prix correct pour les composteurs et surtout une formation adéquate. Les déchets ménagers susceptibles d'aller au composteur représentent environ 30% du volume de nos poubelles.

Je terminerai par un chiffre : 3000 tonnes. C'est le poids de nos déchets ménagers plus ceux collectés à la déchetterie pour l'année 2008. Nous avons la chance de vivre dans un cadre magnifique, gardons cela à l'esprit et agissons

pour garder notre commune et notre vallée toujours aussi attirante, belle et propre.

Jean François BOSSON

Afin que les emplacements des collecteurs pour le verre, le plastique et les papiers ne deviennent des « mini-décharges » nous vous remercions d'amener tout ce qui n'y entre pas (par exemple gros bocaux, bouteilles, vitres, cartons....) à la déchetterie de Boège.

Hiver : place au chasse-neige !

Aussi important que le Père Noël en hiver, ses couleurs sont le bleu et le orange mais lui ne nous apporte aucune excuse pour ne pas partir travailler. En effet, cette année nous avons tous croisé le chasse-neige sur les routes de la commune, de novembre à mars, pour dégager les 3 mètres de neige (2,30 mètres précisément à la déchetterie), tombés au cour de la saison, quantité de neige qui, comparée aux dernières années, nous a tous impressionnés et nous a fait pensé aux rudes hivers de nos aînés.

Les chutes de neige ne sont pas les seules à évoluer et le déneigement de la commune a connu des débuts difficiles. Avant 1968, chaque agriculteur, grâce à un triangle de bois (en fer par la suite) était tenu d'entretenir leur hameau, et les familles Vachoux, Mansey et Sallet effectuaient le gros de la commune. Est alors arrivé le Latil, conduit par deux personnes. Il sera remplacé par un Toyota 4x4 en 1978, lui-même succédé en 1985 par un tracteur Deutz. Ce n'est quand 2005 que la commune fera l'acquisition du Landini actuel.

Cette machine ne connaît qu'un conducteur car c'est également depuis décembre 2005 que M. Vachat détient le poste d'employé communal de St André. Depuis 4 ans, ils comptent 1800 heures de travail, dont cette année compte parmi les plus dure. Face aux jours de calme, M. Vachat doit effectuer 2 à 3 passages, sachant

qu'un passage représente 5 heures de travail, avec le déneigement de l'usine Saddier et la mise en place de refuges pour les croisements de voitures. Sans oublier le salage des routes et les 20 tonnes de sel que cela représente pour lutter contre la glace, également fléau de nos pneus. Quant aux périodes de chutes de neige, il s'agit d'un passage continu. Cependant, la quantité de neige n'est pas la seule contrainte, certaines routes et manoeuvres sont plus inaccessibles et difficiles que d'autres, comme les culs de sacs, les demi-tours, les allées bordées de haies. Gérard conduit alors en chemise dans sa cabine chauffée et à la radio capricieuse, mais même avec l'habitude il doit rester vigilant accumulant ainsi une fatigue nerveuse. Ainsi, chaque matin, Gérard commence son travail sur place en veillant la météo et embraye le travail dès que le besoin se fait sentir. De ce fait, il est compliqué pour nos cantonniers de s'absenter durant la période

hivernale. Si un remplacement devait être assuré ce serait par les agriculteurs de la commune aptes à conduire ce véhicule nécessitant le permis poids lourd. Et dans le cas contraire, si c'était notre machine qui tombait en panne, alors le déneigement serait assuré par une commune voisine comme Fillinges ou Boège, après leur propre déneigement.

Je parle de Gérard Vachat mais tout le monde connaît nos deux « G-G », car il est vrai que Gérard Paris met lui aussi la main à la pâte en vérifiant quasi quotidiennement l'usure des étraves, en graissant et débloquent la salière, en aidant à la mise des chaînes et à leur réparation (la commune utilise environ une paire de chaînes par an, ce qui lui revient approximativement à 1700 euros), etc... On compte sur vous trois pour la prochaine saison, Gérard, Gérard, et notre dame des neiges aux 115 chevaux et aux 40 km/h.

ID & ID

